

GROUPE
INSA

**PAYSAGISTE CONCEPTEUR
ET TELLEMENT +**

ADMISSIONS 2021



**PENSER
LES FUTURS
ET AGIR
AVEC SENS**

**CONSCIENCE
COLLECTIVE**



ÉDITO

Pour devenir paysagiste concepteur en 5 ans

et obtenir le Diplôme d'État de Paysagiste, vous trouverez au sein de notre établissement une pédagogie de grande qualité, forte d'une expérience de 25 ans acquise par l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage, basée sur l'articulation équilibrée entre enseignements scientifiques et techniques, et pratiques culturelles et artistiques.

Le projet de paysage, au cœur de cette formation, s'appuie constamment sur un rapport spatial au réel, à travers des exercices issus de commandes spécifiques, une équipe pédagogique pluridisciplinaire composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels, et de nombreux stages pratiques, en maîtrise d'oeuvre comme en maîtrise d'ouvrage, en France et à l'international.

L'INSA Centre Val de Loire, membre du Groupe INSA, propose une vie de campus élargie, grâce au dynamisme de toutes ses associations étudiantes, à des équipements en plein développement et à une réelle qualité de vie, tant à Blois qu'à Bourges, que vous saurez apprécier.

Nicolas Gascoïn, Directeur de l'INSA Centre Val de Loire

Pour inventer le paysage à venir

L'École de la nature et du paysage forme des paysagistes à la fois alertes sur les mutations du monde à venir, inventifs et engagés, dotés d'une formation scientifique et technique solide, d'une culture générale et d'une personnalité singulière.

L'équipe enseignante est attentive à l'évolution des enseignements et des exercices pédagogiques afin de répondre aux nouveaux défis à relever pour les futurs concepteurs, et à l'évolution d'un métier de la transformation et de l'imaginaire des villes et des territoires de demain.

Dans le cadre d'une organisation originale entre enseignants, chercheurs, étudiants et personnel administratif, les futurs paysagistes développent une posture singulière de recherche et de doute, acquièrent des connaissances à la fois précises et généralistes, ouvrent des champs de curiosité toujours plus grands et définissent une écriture personnelle de leur engagement sur le monde, autour de l'outil central de notre formation : le projet de paysage.

Lolita Voisin, Directrice du département École de la Nature et du Paysage

166 étudiants

67 en cycle préparatoire et **99** en cursus menant au DEP

3600 heures de formation sur **5** ans

Plus de **500** diplômés depuis la création de l'école en 1995

INSA

CENTRE VAL DE LOIRE
HAUTS-DE-FRANCE
LYON
RENNES
ROUEN NORMANDIE
STRASBOURG
TOULOUSE
EURO-MÉDITERRANÉE

ARTICULATION D'UNE PÉDAGOGIE AU SERVICE DU PROJET DE PAYSAGE

ARTS PLASTIQUES ET REPRÉSENTATION

Ces enseignements permettent à l'élève d'affiner son écriture graphique en expérimentant des techniques de représentation variées.

SCIENCES DU VIVANT

Ces disciplines posent les fondements de l'analyse spatiale, des connaissances du vivant, du traitement des données.

LE PROJET DE PAYSAGE

Le paysage est projet.

Le projet de paysage est le commencement et l'aboutissement de la formation. A travers sa pratique, l'atelier de projet synthétise tous les autres enseignements.

LES ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Ces enseignements servent la conception du projet de paysage et permettent sa mise en œuvre.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

L'histoire, la culture générale et les enseignements en sciences sociales permettent de déceler et d'amplifier les changements de société.





DEVENIR PAYSAGISTE CONCEPTEUR

Les exercices de projet de paysage sont au cœur du processus d'apprentissage du paysagiste concepteur. Cet apprentissage s'acquiert grâce à la synthèse des enseignements techniques, scientifiques et plastiques. Cette démarche se nourrit et s'enrichit tout au long des cinq années de formation par une confrontation à des problématiques de plus en plus complexes, mais aussi par le mouvement personnel de l'étudiant.

Le projet de paysage

Territoire habité, représenté, cultivé et aménagé, le paysage est en mouvement, en devenir, en projet. A partir de bonnes intuitions et d'une analyse fine d'un site, l'étudiant doit acquérir de la méthode dans le diagnostic, jusqu'à la définition d'enjeux et d'objectifs qui mènent au dessin des projets spatiaux pensés dans le temps.

Les projets partent souvent d'un site et d'un questionnement réel ou réaliste. L'étudiant esquisse une solution dont il développe l'écriture spatiale et dont il détaille la mise en œuvre. Il accompagne sa réception auprès du public.

Certains sujets sont réalisés dans le cadre de partenariats avec des collectivités territoriales ou des entreprises.



Les arts plastiques et la représentation

La maîtrise d'un langage plastique personnel, par l'observation du réel et sa représentation à travers différentes techniques et sur différents supports, forme le geste du concepteur et produit le projet. La composition plastique, le cadrage, la mise en scène et la mise en page sont des préoccupations permanentes.



Les sciences du vivant

La pratique paysagiste nécessite une solide connaissance du vivant, pour lire, comprendre et analyser les paysages rencontrés. Ces connaissances sont apportées par la biologie végétale, l'écologie, la botanique, les sciences du sol, etc.



L'ingénierie du projet de paysage et sa mise en œuvre

Les sciences de l'ingénierie en projet de paysage regroupent les enseignements nécessaires à la mise en œuvre du projet de paysage, leur maîtrise devant avant tout nourrir et servir la conception du projet et surtout ne pas se limiter à l'application de recettes normatives. Ces enseignements comprennent des aspects très divers qui touchent aussi bien les Voiries et Réseaux Divers (VRD), que l'hydrologie, la mise en œuvre de végétaux ou l'ambiance acoustique et lumineuse d'un projet de paysage.

Les sciences humaines et sociales

L'élève se construit une solide culture générale des affaires humaines, à travers des enseignements d'histoire, de sociologie, de droit, de politique, etc.

Les stages

Les stages représentent une durée cumulée de 12 mois sur les 5 ans de formation (cycle préparatoire + DEP).

Durant les deux premières années, les stages sont dits « pratiques ». D'une durée de 8 semaines chacun, ils se déroulent en France ou à l'étranger dans des jardins botaniques, pépinières ou jardins remarquables. Ils ont pour but de familiariser l'étudiant avec les végétaux, leur production et leur entretien.

Les stages des deux premières années du cursus DEP ont des durées de 8 et 10 semaines minimum. Ces deux stages doivent s'effectuer du côté de la maîtrise d'œuvre (agences d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes) et du côté de la maîtrise d'ouvrage (organismes publics, communautés d'agglomération, services techniques de villes, CAUE, etc.).

Le stage de dernière année (DEP3), de 12 semaines minimum, permet à l'étudiant de finaliser son projet professionnel, à l'issue de son TFE et avant d'entrer dans la vie active.

Les stages font l'objet d'un rapport de stage et le stage professionnalisant comprend une soutenance orale.

Le Travail de Fin d'Études

Au cours de la 3^e année du cursus DEP, les étudiants développent leur travail de fin d'études, encadrés par des professeurs et accompagnés par des professionnels liés aux questions de paysage. Quelques exemples de sujets abordés l'an dernier :

- puiser dans l'héritage anthropique du Causse Méjean pour envisager son avenir habité,
- Rungis, investir un paysage économique,
- vers une consommation responsable des matériaux de construction sur la Métropole Lilloise. Les friches industrielles comme support d'une filière de réemploi.

<https://www.ecole-nature-paysage.fr/diplomes-dep/>



LA MOBILITÉ INTERNATIONALE, UNE PRIORITÉ

La mobilité internationale des étudiants s'articule entre les stages et les formations académiques. **Une mobilité de 8 semaines consécutives est obligatoire** au cours de la scolarité pour l'obtention du diplôme. Cette mobilité étudiante est soutenue par le programme ERASMUS+ en Europe, mais également par des bourses de la Région Centre-Val de Loire et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche via les bourses AMI (Aide à la Mobilité Internationale).

Les stages de deux mois, en particulier ceux de CPEP 1 et de CPEP 2, se font essentiellement à l'étranger.

S'ajoute à cela, la possibilité de suivre, en DEP 1 ou en DEP 2, une formation d'un semestre dans une université partenaire :

- Université de Montréal - Faculté d'Aménagement (Canada)
- Victoria University of Wellington - Faculty of Architecture (Nouvelle Zélande)
- University College Dublin - School of Architecture (Irlande)
- Amsterdam University of the Arts - Academy of Architecture (Pays-Bas)
- University of Genova - Faculty of Architecture (Italie)
- University Rey Juan Carlos of Madrid - Campus Arenjuez (Espagne)
- University of Agronomic Science and Veterinary Medicine of Bucharest
- Landscaping, Biodiversity and Ornamental Horticulture Department (Roumanie)

L'École de la Nature et du Paysage est membre du réseau ECLAS (European Council of Landscape Architecture Schools) et participe aux ateliers et activités organisés par le réseau LE:NOTRE (Landscape Education : New Opportunities for Teaching and Research in Europe).

Son programme de formation a fait l'objet d'une habilitation (2017-2022) par l'IFLA Europe (International Federation of Landscape Architects).

UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET DES MOYENS

L'équipe pédagogique d'une quarantaine d'enseignants est formée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants associés (professionnels en activité chargés d'enseignement) et d'enseignants vacataires.

Les enseignants-chercheurs développent leurs activités de recherche au sein de l'UMR-CITERES (Cités, TERRitoires, Environnement et Sociétés) dépendant de l'Université de Tours.

La Chocolaterie abrite des salles de cours, cinq ateliers, dévolus chacun à une promotion d'étudiants, une salle de conférence de 150 places, deux laboratoires informatiques et une salle d'édition, un laboratoire de recherche, un grand hall qui accueille régulièrement des expositions, une cafétéria, et une bibliothèque proposant 8 000 références dont le catalogue complet est consultable en ligne.



UN DOUBLE DIPLÔME

L'École d'architecture de la ville des territoires Paris-Est et l'École de la nature et du paysage INSA Centre Val de Loire, ont développé ensemble un programme d'enseignement, en 7 ans, qui offre à leurs étudiants, selon un parcours aménagé, d'obtenir à la fois le diplôme d'État de paysagiste délivré par l'INSA Centre Val de Loire et le diplôme d'État d'architecte délivré par l'École d'architecture de la ville des territoires Paris-Est.

Ce double diplôme incarne la volonté de nos établissements de relever le défi d'engager les villes et les territoires dans des réponses concrètes aux impératifs de la transition écologique.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les défis du changement climatique, de la transition politique et écologique des territoires, du maintien de la biodiversité et de l'amélioration du cadre de vie pour les habitants, réclament des professionnels de haut niveau aux compétences reconnues, généralistes et transversales.

En maîtrise d'œuvre, les paysagistes concepteurs (en tant que salariés ou professionnels libéraux) ont principalement des fonctions de conception au sein d'agences de paysage ou d'équipes pluridisciplinaires composées d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, d'écologues ou de spécialités scientifiques.

En maîtrise d'ouvrage, les paysagistes concepteurs peuvent intégrer la fonction publique d'État ou territoriale au sein de collectivités territoriales sur des postes de conception, de planification ou d'aménagement, avec des fonctions d'encadrement.

Les paysagistes sont amenés à coordonner et accompagner des projets spatiaux impliquant de nombreux acteurs, tant civils que professionnels. Leur rôle de pilote est de plus en plus important dans le processus de la fabrique de la ville et des territoires.

Le diplôme d'État de paysagiste est une formation reconnue par la Fédération Française du Paysage (FFP), association regroupant les professionnels pour la promotion et valorisation de la profession de paysagiste concepteur. La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, reconnaît l'utilisation du titre de paysagiste concepteur aux titulaires du Diplôme d'État de Paysage (décret N° 2017 - 673 du 28 avril 2017).



JOURNÉES PORTES OUVERTES

SAMEDI 6 FÉVRIER 2021

Admissions

En cycle préparatoire aux études de paysage

Examen d'entrée avec des épreuves de dessin et d'anglais et un entretien
30 places ouvertes en 2020

En cycle DEP

Concours national commun DEP

Par la voie interne pour les étudiants ayant suivi le cycle préparatoire, obtenu 120 crédits ECTS et réussi le concours
35 places ouvertes en 2020

Par la voie externe pour les étudiants ayant un diplôme national (ou dispense) valant 120 crédits ECTS, et ayant réussi le concours suivant classement et vœux
4 places ouvertes en 2020

Par l'admission sur titre en DEP2 pour les étudiants ayant 180 crédits ECTS ayant déposé un dossier examiné par le jury national commun et selon classement
3 places ouvertes en 2020

Informations complémentaires sur www.ecole-nature-paysage.fr

Le Groupe INSA est présent sur une soixantaine de salons en France ainsi qu'à l'international.

INSA

CENTRE VAL DE LOIRE
HAUTS-DE-FRANCE
LYON
RENNES
ROUEN NORMANDIE
STRASBOURG
TOULOUSE
EURO-MÉDITERRANÉE